

Initiative Clermont agglo a connu une activité exceptionnelle en 2014 :

- 107 entreprises financées,
- 241 emplois directs créés ou maintenus,
- 712.500 euros de prêts à taux zéro engagés,
- 7.143.700 euros de prêts bancaires mobilisés,
- 7.856.200 euros injectés dans l'économie du territoire de Clermont Communauté,
- 89,4 % de taux de pérennité à 3 ans.

Ces résultats ont été fêtés le 3 avril 2015, à l'Opéra Théâtre Municipal de Clermont-Ferrand, avec près de 200 participants (bénéficiaires, partenaires, bénévoles, permanents,...) ce qui témoigne du dynamisme et de la notoriété de notre association.

Et pourtant, le premier semestre 2015 s'annonce plus difficile. Le nombre de projets crédibles a diminué et nous avons dû réduire le nombre de nos Comités d'Agrément.

Un plan d'actions a été mis en place pour relancer certains prescripteurs et nous comptons sur l'ensemble de nos partenaires pour que nos services soient accessibles à tous les bénéficiaires potentiels.



Bernard Jeannel
Président
Initiative Clermont Agglo
27 rue Jean Claret
63063 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 28 72 60

le mot d'un partenaire

Bernard Villata est Président régional d'Initiative Auvergne à laquelle adhère la quasi-totalité des plateformes locales auvergnates. « Avec la réforme territoriale et celle, associée, des services de l'Etat, les 228 plateformes locales d'Initiative France vont devoir s'adapter et repenser, pour la plupart, leur mode de fonctionnement et, notamment, leur adossement. Initiative Clermont Agglo semble être un bon modèle pour l'avenir. Elle est adossée à une collectivité locale, Clermont Communauté, avec un fort enracinement territorial. Elle est confortée par le Conseil Régional d'Auvergne et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme au niveau de son fonctionnement, mais aussi par l'abondement au fond de prêts d'honneur aux côtés d'entreprises privées dont, localement, les établissements bancaires. Initiative Clermont Agglo s'inscrit dans la dynamique impulsée par Initiative France. Elle relaie, par exemple, au niveau local, une convention signée au plan national avec Pôle Emploi qui incite et aide les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA à la création d'entreprise, voire, simplement, à la création de leur propre emploi. Initiative Clermont Agglo est, pour l'instant, la seule à le faire en Auvergne. La présence du Président François Hollande, du Ministre de l'Economie Emmanuel Macron et du Ministre du travail François Rebsamen, à l'AG d'Initiative France, montre tout l'intérêt que l'Etat accorde aux plateformes Initiative dans le développement économique et la création d'emploi » conclue Bernard Villata.



Bernard Villata
Président régional
d'Initiative France

le mot d'un bénévole

Alain Dauphin a été Directeur du département sécurité de Siemens Auvergne jusqu'en 2010, date de son départ en retraite. Il adhère rapidement à EGEE -Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise- dont il est devenu délégué départemental Puy-de-Dôme. Il devient membre du Comité d'Agrément de la plateforme Initiative Clermont Agglo dans le cadre de la convention liant EGEE et Initiative France. Mais, comme il le dit lui-même « c'est plus par plaisir que par obligation » qu'il assiste, une fois par mois, au Comité d'Agrément, pour décider de la recevabilité des projets de création ou reprise d'entreprise et du montant du prêt d'honneur accordé. Il est aussi le parrain d'un jeune repreneur carrossier et d'un jeune créateur paysagiste. Ce parrainage, sur 3 ans, comporte 6 rendez-vous d'environ 2 heures dans l'entreprise la première année, 4 la seconde et 2 la troisième. Le parrain est là pour écouter, aider et conseiller le néo-chef d'entreprise, pas pour gérer à sa place. Il est là pour répondre aux questions. S'il n'a pas la réponse, il pourra facilement la trouver au sein du réseau national EGEE, fort de plus de 2000 membres venant de tous horizons, anciens chefs d'entreprises, cadres, professions libérales,... Huit parrains EGEE assurent 25 parrainages auprès de créateurs ou repreneurs aidés par Initiative Clermont Agglo.



Alain Dauphin
Délégué
départemental
EGEE

le mot d'un bénéficiaire

Thomas Frugères, 28 ans, et Benoit Cioli, 24 ans, sont deux jeunes charpentiers qui ont créé leur société, Charpente FC, le 23 mars 2014. Thomas, après 2 années de compagnonnage sur Lyon, a passé son BP de charpentier à Bellerive-sur-Allier et Benoit a obtenu le sien à Bains, après un CAP à Bellerive. Dès son apprentissage, Thomas voulait créer sa société. Le métier de charpentier traditionnel s'exerce difficilement seul. Alors, il a entraîné son collègue Benoit avec qui il avait travaillé auparavant pendant 7 ans, dans la difficile mais passionnante aventure de la création. Ils se sont dirigés vers la rénovation de toitures traditionnelles. Thomas s'est donc formé à la zinguerie. Le conseiller Pôle Emploi et le cabinet comptable qui les a aidé à bâtir leur business plan, les ont dirigés vers la plateforme Initiative Clermont Agglo. Nadia Fadhila les a accompagnés dans l'élaboration du dossier qu'ils ont présenté avec succès devant le comité d'agrément. Les jurés ont su les mettre à l'aise en leur posant les bonnes questions. Ils ont obtenu 2 prêts d'honneur de 4.500 €, un prêt NACRE de 4.500 € et un Prêt Lanceur du Crédit Agricole de 17.000 € au taux de 1 %. Ces prêts ont été essentiels pour acheter quelques outils supplémentaires, mais surtout pour financer les assurances aux primes conséquentes, requises par les métiers du bâtiment. Ils ont contribué aussi à dégager un peu de trésorerie pour l'achat des matériaux payables à 30 jours pour lesquels ils ont dû faire l'avance. Mais tout va bien pour eux ! Les commandes sont là. Ils envisagent de prendre un apprenti en 2016, et d'embaucher ensuite, chaque année, en pariant sur un développement rapide de l'entreprise.



Thomas Frugères
Benoit Cioli